



*Projet  
pédagogique  
de l'Espace Petite Enfance  
du Fontanil-Cornillon*

*Version adoptée au conseil municipal du 12 février 2014*

# TABLE DES MATIÈRES

<b>PROJET SOCIAL</b> .....	<b>3</b>
<b>PROJET ÉDUCATIF</b> .....	<b>5</b>
PRÉSENTATION GÉNÉRALE .....	5
<i>L'équipe qui fait vivre au quotidien l'EPE</i> .....	6
Une directrice, cadre de santé (temps plein).....	6
Éducatrices de jeunes enfants (2 postes) (dans les faits, une éducatrice de jeunes enfants et une infirmière-puéricultrice).....	6
Auxiliaires de puériculture (2,65 postes) .....	6
Agents d'entretien (1,8 postes).....	6
Le médecin de crèche .....	6
<i>Objectifs et valeurs</i> .....	7
LA PRISE EN COMPTE DE L'INDIVIDUALITÉ AU SEIN DU GROUPE.....	7
<i>Place de l'enfant dans le groupe</i> .....	7
<i>Les rites du groupe : constitution de repères</i> .....	8
Repères dans le temps : anticipation sur le déroulement d'une journée et prévisibilité .....	8
Repères dans l'espace : aménagement du lieu.....	9
Repères humains : professionnel-référent par groupe et connaissance de l'ensemble de l'équipe .....	9
Repère transitionnel : place du « doudou ».....	10
RELATION HUMAINE ET COHÉRENCE ÉDUCATIVE .....	10
<i>L'accueil de l'enfant en lien avec sa famille</i> .....	10
L'adaptation .....	11
L'accueil et les retrouvailles au quotidien.....	12
<i>La communication comme garant de la continuité et de la cohérence éducative</i> .....	13
Cohérence du travail d'équipe.....	13
Communication au sein de l'équipe.....	13
Communication entre parents et professionnels .....	14
Transmissions quotidiennes.....	14
Rendez-vous individuels.....	15
Réunions de parents .....	15
Conseil d'établissements (environ 2 ou 3/an).....	15
Les fêtes de fin d'année ou tout autre événement particulier .....	15
Communication adultes-enfants.....	15
<i>Travail en partenariat</i> .....	16
Le CAMPS, le jardin d'enfants thérapeutique, l'orthophoniste, le psychomotricien.....	16
Assistante maternelle employée par des particuliers.....	16
L'ÉVEIL : DES ÉTAPES NÉCESSAIRES VERS L'OUVERTURE AU MONDE .....	17
<i>L'éveil : des étapes nécessaires vers l'ouverture au monde</i> .....	17
Par le jeu .....	17

Les bébés : de 3 à 15 mois environ .....	17
Les bébés : De 3 à 9 mois environ .....	18
Les bébés : De 9 à 15 mois environ .....	18
Les moyens : de 15 mois à 2 ans environ .....	18
Les grands : de 2 ans à 3,5 ans .....	18
Le langage .....	18
Place du livre, comptines, chansons .....	18
La créativité.....	19
Le goût : cuisine, jardinage .....	19
<i>Ouverture vers l'extérieur.....</i>	<i>20</i>
La médiathèque .....	20
L'école et le centre de loisirs.....	20

## PROJET SOCIAL

Le Fontanil-Cornillon est une commune de moins de 3 000 habitants, dont 6 % sont âgés de moins de 4 ans, et où presque 64 % de la population des 15/64 ans est active. Située à moins de 10 km de Grenoble et de son bassin d'emploi, elle bénéficie de transports en commun.

Le projet social de l'Espace Petite Enfance s'inscrit dans le cadre de la politique globale Petite Enfance de la Ville, qui elle-même s'inscrit dans les objectifs de la Caisse d'Allocation Familiale.

L'Espace Petite Enfance s'est adapté progressivement et est passé d'une halte-garderie par demi-journée « occasionnelle » sans réservation, à une structure d'accueil en journée continue, avant de devenir un véritable multi-accueil alliant accueil régulier et occasionnel, d'une demi-journée par semaine à un temps plein. L'abandon de la convention avec la ville voisine de Saint-Égrève qui accueillait, à temps plein, 10 enfants fontalinois, a aussi quelque peu bouleversé la donne.

La capacité actuelle de la structure est de 20 places par jour.

Les locaux ont été adaptés en 2005, l'équipe de professionnelles a été renforcée en particulier par la présence d'un médecin pédiatre, et un partenariat a été mis en place avec la médiathèque pour permettre une ouverture vers l'extérieur.

À travers son Espace Petite Enfance, la Ville se donne comme mission d'accompagner les parents dans leur fonction d'éducation, de les aider à concilier leur vie familiale, leur vie professionnelle et leur vie sociale. La recherche de solutions adaptées aux parents passe toujours par la préservation de l'intérêt de l'enfant. L'évolution de la famille et de la société doit être prise en compte, mais dans la stricte garantie du développement de l'enfant dans un cadre sécurisé, adapté à son besoin et respectueux de sa personne.

Dans le cadre général du service public, la politique globale Petite Enfance s'efforce d'aider chaque famille à trouver une solution à sa demande particulière, en garantissant une égalité d'accès à tous, sans discrimination. L'accueil d'enfants dont les parents ont droit aux minimaux sociaux doit permettre la mise en place de processus d'insertion (recherche d'emploi, stage d'insertion, etc.)

La Ville est particulièrement sensible à l'accueil d'enfants en situation de handicap ou de maladie chronique ainsi qu'en situation d'urgence médicale ou sociale, en lien avec les services de la PMI. Elle entretient ainsi une collaboration fine avec les services départementaux, en les saisissant dans les situations de maltraitances ou de danger. Ce rôle de dépistage, l'équipe peut aussi l'exercer par son observation quotidienne des difficultés de développement. Elle va donc accompagner l'enfant, mais aussi sa famille, sur le chemin de la découverte et de la mise en mot du

handicap. Le partenariat avec les services compétents, différents intervenants médicaux ou para-médicaux, la mise en place de concertations et l'orientation de l'enfant à sa sortie de la structure seront pensés en équipe.

La structure est particulièrement vigilante à la place des parents et au lien social que peut favoriser ce lieu d'accueil, dans une commune « attractive » où de jeunes couples, venant d'horizons très divers, sans attaches familiales, viennent s'installer. Pour renforcer la parole des parents, un conseil d'équipement a été mis en place. Grâce à cette instance, les parents s'expriment sur la vie de la structure et ont un échange sur le fonctionnement général de l'Espace Petite Enfance. Mais, au-delà de la forme de cette instance, l'équipe est attentive à la parole de chaque famille et s'efforce de garantir une qualité d'écoute individualisée quotidienne.

Elle diversifie l'offre de garde en permettant une coopération entre les assistantes maternelles employées par des particuliers et l'Espace Petite Enfance et en fixe le cadre.

Les besoins des familles et des enfants étant en perpétuelle mutation, un bilan régulier des actions menées et des analyses de la pratique professionnelle sont régulièrement mises en œuvre lors des réunions d'équipe mensuelle, pendant la journée pédagogique mais aussi à travers la parole des usagers, dans une structure que l'on veut ouverte et conviviale.

# PROJET ÉDUCATIF

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'Espace Petite Enfance est la structure Petite Enfance de la ville du Fontanil-Cornillon. Créée en 1992, elle propose deux modes d'accueil :

- un accueil régulier contractualisé,
- un accueil occasionnel.

C'est donc une structure multi-accueil, où le temps d'accueil proposé peut varier de quelques heures à un temps plein.

Pour faire face à des situations d'urgence (maladie, défaillance du mode de garde, etc.) ou des besoins provisoires (formation, stage, emploi temporaire, etc.), un accueil de type régulier peut être mis en place mais sur une période limitée dans le temps (un mois renouvelable).

L'Espace Petite Enfance peut accueillir jusqu'à 20 enfants simultanément, indifféremment en régulier ou en occasionnel. Cette répartition reste très variable suivant les besoins des familles. Ainsi, les places laissées vacantes par des temps partiels réguliers peuvent être utilisées par des accueils temporaires. De même, en cas d'urgence, une place occasionnelle peut devenir régulière. Cependant le Code de la Santé Publique, à l'article R-2324-27, stipule « que des enfants peuvent être accueillis en surnombre certains jours de la semaine, dans le respect de 10 % de la capacité d'accueil ». Deux enfants peuvent donc être accueillis en surnombre.

Les enfants sont répartis dans la structure en trois groupes d'âge : « Bébé », « Moyens », « Grands ». Les enfants en accueil occasionnel s'intègrent dans les groupes d'accueil régulier correspondant à leur âge.

Comme l'Espace Petite Enfance ne possède qu'une pièce principale, la séparation se fait surtout dans le déroulement de la journée et les activités proposées. Deux personnes sont des référents pour l'année chez les bébés, trois chez les moyens/grands, ce qui n'empêche pas une communication physique entre les trois groupes (certains enfants ont besoin « d'aller-retour ») et un travail ponctuel de chaque membre du personnel dans un autre groupe que celui où il est référent, à certains moments de la journée.

Ces deux faits, locaux et personnels, expliquent que la pyramide des âges n'est pas figée et que les passages d'un groupe à l'autre sont possibles à toute période de l'année.

## **L'ÉQUIPE QUI FAIT VIVRE AU QUOTIDIEN L'EPE**

### ***UNE DIRECTRICE, CADRE DE SANTÉ (TEMPS PLEIN)***

Elle assure le fonctionnement général de la structure, en références aux différents décrets relatifs aux services d'accueil des enfants de moins de 6 ans, aux instructions de la lettre circulaire CNAF en vigueur, aux objectifs définis par la collectivité, au projet de service et au règlement de fonctionnement. Elle est garante de la mise en place des différents protocoles, en particulier de la continuité de direction, des soins quotidiens et d'urgence.

### ***ÉDUCATRICES DE JEUNES ENFANTS (2 POSTES) (DANS LES FAITS, UNE ÉDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS ET UNE INFIRMIÈRE-PUÉRICULTRICE)***

Elles organisent et mènent les actions qui contribuent à l'éveil et au développement global de chaque enfant. Elles exercent des fonctions d'encadrement pédagogique et valorisent la fonction éducative en collaboration avec les autres agents de la structure.

### ***AUXILIAIRES DE PUÉRICULTURE (2,65 POSTES)***

Elles assurent les soins quotidiens et organisent les activités d'éveil dans le cadre de ce projet pédagogique en collaboration avec l'éducatrice de jeunes enfants .Elles prennent en charge l'enfant individuellement ou en groupe .Elles répondent à leurs besoins, assurent leur surveillance, font part de leurs observations orales et écrites dans le cadre de prévention primaire.

### ***AGENTS D'ENTRETIEN (1,8 POSTES)***

Elles sont responsables de l'hygiène des locaux, du linge et des jeux dans la mise en place et le respect strict des différents protocoles d'entretien. Elles sont les référents pour la réception et la préparation des repas et goûters, dans le cadre d'une liaison froide, avec l'application des normes HACCP .Elles peuvent participer, pour un temps, à l'encadrement des enfants. Pour le respect de la cohérence éducative et de l'équipe, il a été fait le choix de ne plus avoir de personnel extérieur qui n'effectuait hors temps d'ouverture que quelques heures, mais d'intégrer ces postes sur un minima d'un mi-temps, en majorité sur des heures d'accueil des enfants.

### ***LE MÉDECIN DE CRÈCHE***

Il assure les fonctions d'éducation et de promotion de la santé auprès du personnel, donne son avis pour tout ce qui touche la santé physique ou mentale d'un enfant et ceci dans le cadre du décret 2000-762 Art R 180.19 qui réglemente l'intervention du médecin dans les structures d'accueil.

## OBJECTIFS ET VALEURS

Outre les missions définies dans le cadre général du projet social Petite Enfance, l'équipe de l'Espace Petite Enfance se donne comme objectifs :

- de garantir le bien-être de l'enfant, sa sécurité physique et affective,
- de respecter ses besoins et ceux de sa famille avec laquelle il développe une relation de complémentarité.

Dans cette structure multi-accueil collective, les valeurs sont basées sur :

- la prise en compte de l'individualité au sein du groupe,
- les relations humaines et la cohérence éducative.
- l'ouverture au monde.

## LA PRISE EN COMPTE DE L'INDIVIDUALITÉ AU SEIN DU GROUPE

Se sentir reconnu parmi le groupe permet à l'enfant d'acquérir un sentiment de sécurité affective et de prendre conscience qu'il y a sa propre place. Il existe donc comme un individu à part entière parmi d'autres. Ce n'est qu'à ce moment que l'enfant aura les moyens et l'envie de se tourner vers les autres.

L'équipe met en place différents moyens pour favoriser son individualité et donc assurer sa sécurité affective.

### PLACE DE L'ENFANT DANS LE GROUPE

Tout au long de la journée, on donne une place singulière à chaque enfant au sein du groupe. Son temps d'acclimatation et ses « rituels » d'arrivée sont respectés. Si des temps de « rassemblement » sont mis en place pour faire vivre le groupe — comptines, histoires, jus de fruit —, la participation n'y est pas obligatoire et peut être progressive. Il faudra parfois du temps pour que l'enfant y trouve sa place et son intérêt.

Pour marquer physiquement et concrètement la place de chacun, divers moyens ont été imaginés.

L'enfant se voit attribuer :

- un porte-manteau avec sa photo,
- un panier individuel pour y déposer ses affaires personnelles,
- un lit, toujours le même et à la même place,
- une poche à « doudou »,
- une place à table (la même, dans la mesure du possible),
- des fiches de transmissions quotidiennes individuelles,
- des fiches d'observations et/ou médicales,

- pas de surnom, surtout à connotation affective. À cet âge, l'enfant doit s'approprier son prénom comme son identité et non pas un surnom ou un diminutif qui peut être mal vécu.

Dans le quotidien, la pudeur de l'enfant est mise en avant. Pas plus de personnes dans la salle de change que nécessaire, les enfants sont habillés le plus vite possible après le lever de sieste, pas de repas pris « en couche », les soins médicaux ou de confort sont faits avec le plus de discrétion possible et de respect du corps de l'enfant (le thermomètre médical est frontal, les lavages de nez ne sont pas systématiques comme l'a demandé le médecin de crèche)

Pour marquer la place de sa famille, nous pensons mettre en place un « mur des familles », avec une ou plusieurs photographies de sa famille, sans restriction sur ce que veulent bien nous fournir les parents et sur ce que représente pour eux « la famille » (grands-parents, amis proches, animal familier, etc.)

## **LES RITES DU GROUPE : CONSTITUTION DE REPÈRES**

### ***REPÈRES DANS LE TEMPS : ANTICIPATION SUR LE DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE ET PRÉVISIBILITÉ***

Anticiper sur le déroulement des journées permet d'éviter les périodes de flou, atténue les situations anxiogènes et garantit un cadre sécurisant pour l'ensemble des personnes concernées (parents/enfants/professionnels). Cette organisation est validée et donc appliquée par toute l'équipe.

Afin que l'enfant prenne conscience de ce qui va se passer pour lui tout au long de sa journée, des moments forts, comme des rituels, sont instaurés au sein de chaque groupe.

Après l'arrivée des enfants le matin, à un horaire précis selon l'âge, chaque groupe se réunit dans un lieu spécifique. Ceci servira alors de repère spatio-temporel. Afin de ne pas perturber ce moment important, on a choisi d'accueillir les enfants arrivés pendant ce temps dans la grande salle. Ils intégreront leur groupe à la fin de ce temps collectif.

L'objectif de ce regroupement est de permettre à l'enfant de signifier sa présence au sein du groupe et de reconnaître ses camarades de jeu. De plus, la professionnelle qui assure ce temps lui procure alors un repère humain tout au long de sa journée. Suivant le groupe, ce temps est réfléchi et pensé pour qu'il soit le plus cohérent possible, quel que soit la professionnelle qui l'anime.

Ce premier temps fort est important car il impulse la journée à venir, inscrit et prépare l'enfant à l'anticiper et la prévoir. Les autres regroupements de la journée viendront alors favoriser sa réassurance. Le repas est précédé par le passage aux toilettes et le lavage des mains, la sieste est précédée par un moment calme ou une histoire.

L'intervention régulière de la médiathèque est source de repère dans la semaine.

Une attention particulière est donnée aux temps de « transition » définis comme des temps informels, éphémères, entre deux activités, un repas, un change. Ils passent très vite, mais se répètent tout au long de la journée, coincés entre deux temps précis. Sources de relâchement, ils génèrent souvent de l'anxiété chez les enfants. Cet « entre-deux » doit donc être pensé et parlé, avec partage des tâches des adultes, afin de ne pas être un vide, mais plutôt un moment de respiration pour terminer quelque chose et commencer autre chose.

Il en est de même sur les changements de pièces, qui peuvent aussi être perturbants et il est important qu'ils soient dits et anticipés, c'est-à-dire que l'enfant sache qu'à tel moment de la journée, il ira dans tel lieu avec telle professionnelle pour participer à tel moment (comptines, histoire, etc.)

### ***REPÈRES DANS L'ESPACE : AMÉNAGEMENT DU LIEU***

Chaque espace se doit d'être sécurisant et sécurisé pour l'enfant. L'espace est pensé et matérialisé, de façon à ce que l'enfant retrouve chaque jour le même aménagement par petits coins, avec les mêmes types d'objets, de jeux et de jouets. L'enfant sait que chaque lieu lui propose une situation de jeu définie : coin « dinette », coin « voitures », coin « calme ». L'aménagement de l'espace et ses modifications sont donc pensés en équipe.

Partie intégrante et vitale des locaux, l'espace jardin offre de nombreuses possibilités de découvertes et de jeux impossibles à l'intérieur. Les enfants le fréquentent au maximum et sortent dès que possible. Même s'ils n'ont pas un espace dévolu, les bébés sont en poussette ou sur un tapis sur la pelouse.

Les différents moyens imaginés pour favoriser l'individualité de chacun (porte-manteau, photo, lit, place à table...) sont également des repères pour sécuriser l'enfant.

### ***REPÈRES HUMAINS : PROFESSIONNEL-RÉFÉRENT PAR GROUPE ET CONNAISSANCE DE L'ENSEMBLE DE L'ÉQUIPE***

Chaque groupe d'enfants a un ou deux professionnels-référents pour toute l'année afin d'offrir des repères sécurisants aux enfants et aux parents. L'éducatrice de jeunes enfants n'est pas affectée spécifiquement à un groupe, afin d'impulser la cohérence pédagogique.

Cependant, les enfants et les parents sont amenés à être accueillis par tous les membres de l'équipe et dans la journée, une certaine souplesse entre les groupes est nécessaire en fonction du nombre d'enfants accueillis et des temps forts du quotidien. Le personnel technique est également participant dans la vie quotidienne des enfants.

L'année « scolaire » suivante, dans la mesure du possible, un des référents reste dans le groupe, ce qui permet de maintenir une « référence » pour les enfants ne changeant pas de groupe, tandis que l'autre passe dans le groupe suivant (accompagnant ainsi les enfants qui changent de groupe et introduisant également une dynamique de nouveauté dans le fonctionnement du groupe et dans la relation aux enfants). Chaque professionnelle ne peut donc rester plus de 2 ans dans le même groupe d'âge.

### **REPÈRE TRANSITIONNEL : PLACE DU « DOUDOU »**

Il y a des moments importants où certains enfants ont plus particulièrement besoin du « doudou » : séparation d'avec le parent, changement du lieu de vie, arrivée à l'EPE, sommeil, chagrin ou toute situation anxiogène.

Nous souhaitons respecter ce besoin, ce qui implique de ne pas interdire le « doudou », de tolérer des régressions et d'entendre au cas par cas ce besoin de réassurance. Mais nous essayons également d'amener l'enfant à se séparer de cet objet transitionnel, par exemple pour les temps d'activités ou pour le repas.

L'enfant sait que son doudou est à disposition ou à vue dans des « poches à doudous ». Chaque enfant crée sa propre relation avec son doudou : il en a besoin à certaines périodes, comme il peut ne jamais en éprouver le besoin. Certains n'en auront d'ailleurs jamais et l'équipe respecte ce choix sans tenter d'imposer un « doudou » qui ne représente rien pour cet enfant.

## **RELATION HUMAINE ET COHÉRENCE ÉDUCATIVE**

### **L'ACCUEIL DE L'ENFANT EN LIEN AVEC SA FAMILLE**

Il est essentiel de faire une place aux parents tout en respectant les limites nécessaires au bien-être de l'enfant. Le parent et le professionnel ont la même préoccupation : « accompagner l'enfant dans son développement ». C'est pourquoi il est primordial d'établir entre parents et professionnels un climat de confiance. Cela va être la clé, pour que l'enfant se sente en sécurité et qu'il puisse évoluer dans la crèche séparé de son parent.

Bien sûr, cette confiance n'est pas automatique ni acquise de façon irrémédiable. Avant même l'entrée dans la structure et dès l'annonce de l'obtention de la place, les parents se projettent dans un mode de garde qu'ils ont parfois idéalisé. L'accueil de l'enfant et sa famille commence dès la première rencontre d'admission en crèche avec la responsable de la structure. La présentation du règlement de fonctionnement fixe le cadre dans lequel l'enfant va être accueilli. La réalité est parfois différente de ce qu'ils imaginent ou trouvent sur Internet. Tout au long de l'accueil, il faudra entretenir cette confiance par une communication faite de véritables échanges. La place de chaque famille est unique mais dans un environnement collectif, des lieux d'échanges sont institutionnalisés (cf. paragraphes suivants). La place physique des

familles est privilégiée par une pièce d'accueil spacieuse et par la possibilité offerte aux parents d'écrire sur la feuille de transmission de leur enfant. Par contre, la structure ne disposant que d'une pièce principale, il a été décidé, sauf cas exceptionnel, de ne pas autoriser les parents à y circuler, pour ne pas multiplier les allées et venues d'adultes.

La séparation permet à l'enfant de vivre de nouvelles expériences loin du regard de ses parents et d'investir progressivement d'autres lieux et d'autres personnes. C'est un processus complexe qui permet à l'enfant d'accéder à son individualité propre. Apprendre à se séparer, c'est grandir. Il est donc important en tant que professionnel d'aménager et d'accompagner la séparation de l'enfant et de sa famille.

Il est nécessaire d'expliquer à l'enfant cette séparation (où sont partis son papa ou sa maman, quand ils reviendront le chercher, etc.) et que la personne qui l'accompagne lui dise au-revoir, pour permettre à l'enfant d'acquiescer dans la confiance la « permanence des personnes » (c'est-à-dire que « séparation » ne veut pas dire « disparition » et que la personne va donc revenir) et lui permettre ainsi d'investir ce nouveau lieu de vie avec une certaine autonomie.

L'accueil de l'enfant se fait d'abord durant la période dite d' « adaptation », puis au quotidien lors des arrivées et des départs.

### ***L'ADAPTATION***

C'est une période durant laquelle se prépare la séparation entre les parents et leur enfant. Elle est prévue pour faciliter leur intégration au sein de l'EPE et va leur permettre de découvrir les différents lieux, les professionnels, le fonctionnement, etc. C'est un moment d'écoute et d'échange avec l'équipe qui permet de faire réciproquement connaissance et de collecter des informations sur la vie, les habitudes, les rythmes et rituels de l'enfant.

Elle est aussi bien indispensable aux parents pour les sécuriser et à l'équipe pour répondre correctement aux besoins de l'enfant et de sa famille, qu'à l'enfant lui-même pour lui éviter le passage brutal du milieu familial à un environnement inconnu. Il découvre au cours de cette période des points de repères (lieux, personnes, objets, ambiance, etc.) qui l'aideront à se familiariser avec son futur lieu de vie.

L'intégration est progressive et varie dans sa durée (environ 2 semaines) en fonction de la personnalité de l'enfant et de la disponibilité de ses parents.

Pour se faire, une personne du groupe sera désignée pour accompagner l'enfant et sa famille lors de l'adaptation. Elle représente pour eux un lien privilégié et sécurisant. Petit à petit, elle va aider l'enfant à s'intégrer au reste du groupe et à faire connaissance avec l'ensemble de l'équipe.

Une première rencontre est programmée avec les parents qui restent avec leur enfant. C'est l'occasion de remplir une fiche de renseignements sur les habitudes de

l'enfant afin d'assurer une continuité avec le milieu familial, mais également celle de visiter la structure. Puis l'enfant reste seul, d'abord sur des temps de courte durée, pour expérimenter la séparation, puis sur des temps de plus en plus longs incluant des repas et des siestes.

L'adaptation est la base pour qu'une relation de confiance s'établisse entre l'enfant, l'équipe et sa famille. Elle va permettre à l'enfant de trouver sa place au sein de la structure. Elle est donc primordiale. Il faut néanmoins veiller à ce qu'elle ne s'éternise pas. Il est sain et normal qu'un enfant manifeste sa désapprobation, voire sa colère et son chagrin, lors du départ de son parent. Il faut aussi lui laisser le temps de sortir de cet état, et trouver quelque chose de positif dans la crèche. Un temps de présence réduit à quelques minutes, voir ½ h, peut ne pas le lui en laisser la possibilité. Il est du rôle de l'adulte de l'accompagner dans ce nouveau monde, sans nier son chagrin, mais en le rassurant et en lui permettant de découvrir autre chose.

### ***L'ACCUEIL ET LES RETROUVAILLES AU QUOTIDIEN***

L'accueil dès l'arrivée est un moment clé pour le reste de la journée de l'enfant. C'est un temps source de dialogue et d'écoute, de transmission et d'information entre les parents et les professionnelles. Pour aider l'enfant et sa famille à se séparer, il est nécessaire :

- d'offrir un accueil chaleureux, un espace de jeu aménagé qui donne le sentiment d'être attendu,
- de respecter les rythmes et rituels de l'enfant et de sa famille,
- d'avoir une attention particulière, être disponible, à l'écoute pour répondre aux besoins de chacun,
- de dédramatiser la séparation, en expliquant, en reconnaissant, en posant des mots sur les émotions difficiles (colère, tristesse, mécontentement, etc.) que peut ressentir l'enfant,
- de respecter les repères (personnes, espaces, objets) qui permettent à l'enfant de se structurer, d'anticiper la journée.

Le temps des retrouvailles est une transition qui vient clôturer la journée à la crèche.

Il est chargé en émotions, c'est pourquoi il est important de le respecter et de lui permettre d'exister en :

- laissant le temps à l'enfant de finir ce qu'il était en train de faire, proposer suffisamment d'activités et de possibilités de faire jusqu'à la fin de l'accueil, même si peu d'enfants sont encore présents,
- lui permettant de dire au revoir au groupe et aux adultes,
- respectant ses émotions parfois déroutantes : pleurs, excitation,
- échangeant avec le parent sur la journée passée.

Lors du départ de l'enfant, on transmettra aux parents toutes les informations concernant leur enfant et la journée qu'il a passée au sein du groupe. Cela donne aux parents une connaissance concrète des situations que l'enfant vit à la crèche, même si parfois il est impossible d'entrer dans des détails très subtils qui seront donnés lors de rencontres plus formalisées.

## **LA COMMUNICATION COMME GARANT DE LA CONTINUITÉ ET DE LA COHÉRENCE ÉDUCATIVE**

### **COHÉRENCE DU TRAVAIL D'ÉQUIPE**

#### **COMMUNICATION AU SEIN DE L'EQUIPE**

Il est vital d'instituer un esprit d'équipe qui permette à chaque membre, dans sa qualification et mission, de prendre sa place. La prise en compte de la parole de chacun est donc une priorité, dans le respect du cadre institutionnel.

Il est, par exemple, du rôle de la personne qui assume l'adaptation d'un enfant et de sa famille, après avoir été le premier lien entre l'enfant et la crèche, d'être celui entre les parents et l'équipe. Elle « élargit » la référence afin de permettre qu'au fil du temps, ce soit une équipe qui accueille. Pour cela, elle effectue une présentation générale succincte de chaque nouvel enfant accueilli lors de la première réunion mensuelle d'équipe qui suit l'admission, et une observation plus fine lors de la réunion par groupe.

Les fiches de transmissions hebdomadaires et individuelles entre la famille et l'équipe sont conservées dans le dossier de chaque enfant. Dans des cas plus précis, un suivi plus particulier avec une observation fine est consigné. Nous essayons de le mettre en place pour chaque enfant (éviter le phénomène d'enfant « transparent »), de façon plus ou moins succincte. Tout ceci pour éviter les souvenirs subjectifs ou de se positionner sur des sensations vagues si des questionnements ultérieurs se posent, ceci dans un cadre de prévention primaire. Il en est de même pour les interventions du pédiatre qui sont notées sur le carnet de santé de l'enfant mais aussi sur des fiches médicales.

Lors de réunions mensuelles, et encore plus lors de la journée « pédagogique annuelle », l'équipe éducative porte une réflexion globale sur les diverses situations vécues à la crèche. Ceci permet un réajustement continu de l'action éducative. Ce travail est nécessaire pour assurer la cohérence éducative indispensable à la sécurité affective de l'enfant de sorte qu'il ne se sente pas morcelé par des manières d'être et d'agir différentes selon qu'il soit avec telle ou telle personne.

Lors des réunions régulières par groupe, sous le contrôle de la directrice ou de l'éducatrice de jeunes enfants, l'adéquation entre le quotidien et le projet pédagogique est vérifiée ainsi que celle des différents protocoles qui s'imposent à tous.

Afin d'évaluer ses actions, l'équipe se doit de transmettre des observations professionnelles même si elle se doit aussi d'exprimer ses ressentis. Il faut lui donner les moyens d'analyser, d'évaluer son travail, afin de progresser et d'améliorer en permanence la pratique professionnelle. La communication et le partage d'une ligne pédagogique identique sont des valeurs essentielles à une cohérence dans le travail.

Pour cela, il faut prendre conscience non seulement de ses compétences spécifiques mais aussi reconnaître la valeur et les compétences de ses collègues, partager ses idées et communiquer ses motivations, considérer les interventions et les attitudes des collègues comme complémentaires aux siennes. La formation continue, la lecture de revues professionnelles mises à disposition, la participation à des colloques ou réunions professionnelles doivent permettre une remise en question et une actualisation des pratiques.

### ***COMMUNICATION ENTRE PARENTS ET PROFESSIONNELS***

La période d'adaptation est surtout une prise de connaissance mutuelle qui devrait permettre l'émergence d'une relation de confiance, qui n'est pas toujours évidente, reste fragile et doit être renouvelée.

### **TRANSMISSIONS QUOTIDIENNES**

Après enquête auprès des parents lors d'un conseil d'équipement, l'équipe s'interroge sur ses propres idées reçues par rapport aux attentes des parents sur ces retours. Ces temps sont courts et précieux. Nous avons donc imaginé une feuille de transmission individuelle, qui permet de faire le lien entre la maison et l'Espace Petite Enfance. En arrivant, les parents y notent où en est l'enfant. Tout au long de la journée, les professionnels notent les rythmes de vie (sommeil, repas, changes,...) ou toute observation sur l'enfant. C'est un outil de communication et d'échange qui permet de ne pas « parasiter » les temps d'échange, la parole restant primordiale. C'est aussi un support écrit qui permet un suivi objectif.

Dans le même esprit d'optimiser les temps d'échange, divers outils ont été imaginés pour faciliter les communications d'information. Ce sont, dans le hall d'accueil, :

- les menus de la semaine,
- les activités, jeux proposés,
- l'affichage des dates importantes (réunions d'équipe, vacances, fermeture de la structure...),
- le « Trombinoscope » du personnel et des stagiaires,
- les noms et coordonnées des parents élus au conseil d'équipement,
- le compte-rendu de la réunion de parents ou du conseil d'équipement,
- les informations municipales concernant l'enfance ou l'animation de la commune,
- l'affichage demandé par la CAF ou la Protection Maternelle et Infantile.

Par contre, pour respecter la neutralité du service public, aucune publicité orale ou écrite, aucun affichage ou distribution de prospectus (exposition, vente d'objet, demande babysitting, évènements divers et variés, etc.) n'est admis, en dehors de ceux précités.

### **RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS**

Pour pouvoir avoir plus de temps, pour approfondir une situation, pour dissiper des malentendus, des rendez-vous individuels, dans un endroit plus propice à l'échange, peuvent être donnés, à l'initiative de l'équipe ou d'un parent.

De même si des parents rencontrent des difficultés, l'équipe reste attentive à ce qu'ils souhaitent en dire, en gardant la distance d'une écoute professionnelle (accepter la difficulté de l'autre sans le juger ; ne pas se laisser envahir par l'agressivité face à une agression verbale ; ne pas fusionner avec l'autre ; avoir une écoute chaleureuse et aider l'autre à trouver ses propres solutions ; ne pas aller au-delà de la demande, etc.). Parfois on peut guider les parents, s'ils le demandent, à trouver l'aide dont ils ont besoin et qui dépasse notre champ de compétence (pédiatre de la crèche, PMI, etc.)

### **RÉUNIONS DE PARENTS**

La première est souvent organisée à la rentrée de septembre. Y sont conviés tous les parents d'enfants inscrits, toute l'équipe, le pédiatre de la crèche, l'élue déléguée à la Petite Enfance et divers intervenants (médiathèque). C'est d'abord un lieu d'échange et de prise de connaissance. Si l'équipe expose les grandes lignes du projet et ses déclinaisons pratiques, elle reste vigilante à la circulation des idées et de la parole. C'est aussi une occasion de revisiter la structure, d'identifier les changements qui peuvent avoir été apportés en référence à ce projet, et de les confronter aux remarques des parents. D'autres peuvent suivre, à la demande des parents ou de l'équipe. Il peut y avoir l'intervention d'intervenant extérieur, mais il faut agir avec prudence et réserve pour ne pas induire des attitudes dogmatiques et toujours veiller à nuancer les pratiques.

### **CONSEIL D'ÉTABLISSEMENTS (ENVIRON 2 OU 3/AN)**

C'est un organe consultatif, un lieu privilégié de débats, d'échanges, de transmissions, de propositions et d'informations, entre les parents (élus pour 1 an), la mairie et l'équipement (représentants de l'équipe).

### **LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE OU TOUT AUTRE ÉVÈNEMENT PARTICULIER**

Organisés autour d'un thème, ils sont le prétexte pour partager des moments de convivialité importants où parents, enfants et personnel se retrouvent.

### **COMMUNICATION ADULTES-ENFANTS**

- Se mettre à hauteur d'enfant et le regarder, parler un langage clair et précis.

- Verbaliser les actions tout au long de la journée pour permettre à l'enfant d'anticiper.
- S'autoriser à accorder un temps individuel pour chacun, ne pas avoir juste une communication « de groupe ». Faire « circuler » la parole, accepter les différences d'acquisition. Laisser le temps de répondre à l'enfant, ne pas le harceler de questions (la réponse peut prendre plusieurs secondes avant de venir).
- Valoriser et encourager l'enfant dans ses actions par une attitude accueillante, contenante, rassurante. Reformuler en cas d'erreur mais ne pas juger ou corriger de façon « scolaire » ou comparative.

## **TRAVAIL EN PARTENARIAT**

### ***LE CAMPS, LE JARDIN D'ENFANTS THÉRAPEUTIQUE, L'ORTHOPHONISTE, LE PSYCHOMOTRICIEN...***

Dans le cadre de l'accueil d'enfants en situation de handicap, l'équipe peut tisser un lien avec les différents établissements spécialisés. Si nécessaire, une complémentarité d'accueil est mise en place avec des concertations interprofessionnelles (le service de Protection Maternelle et Infantile, les services sociaux, etc.)

Des relations professionnelles avec les services sociaux permettent une collaboration dans le suivi de famille en « difficultés sociales ».

### ***ASSISTANTE MATERNELLE EMPLOYÉE PAR DES PARTICULIERS***

La directrice de la structure peut fournir la dernière liste des assistantes maternelles employées par des particuliers, ou signaler aux parents que cette liste est disponible sur Internet. Par contre, son rôle s'arrête là et elle renverra systématiquement les parents, ou les assistantes maternelles, vers les services de PMI si des interrogations se posent sur ce mode de garde.

Mais elle est particulièrement sensible au morcellement du mode de garde et à sa multiplicité. Ainsi, la structure se refuse d'être le complément systématique lorsque l'assistante maternelle ne veut, ou ne peut, accueillir un enfant sur tout le temps demandé par les parents, ou d'être un accueil-relais lors des congés annuels ou des ponts. Par contre un accueil peut être fait lors des formations de l'assistante maternelle, pour les enfants dont les parents demeurent au Fontanil, s'il y a de la place, s'il y a suffisamment d'anticipation et si une adaptation des parents est possible. Dans le même cadre, il est possible d'assurer un accueil d'urgence pour une rupture temporaire du mode de garde dû à un problème de santé de l'assistante maternelle, mais pour une durée limitée.

## L'ÉVEIL : DES ÉTAPES NÉCESSAIRES VERS L'OUVERTURE AU MONDE

Les adultes ont une attitude professionnelle, sans interférence, dans une écoute et une attitude d'observation discrète, sans jugement aucun.

### L'ÉVEIL : DES ÉTAPES NÉCESSAIRES VERS L'OUVERTURE AU MONDE

L'éveil passe par tous les sens :

- l'ouïe : voix, musique, chansons, bruits divers...
- la vue : couleurs, objets variés, visages différents...
- l'odorat : odeur du repas, des adultes...
- le toucher : différents objets, différentes textures, matières, contact avec les autres...
- le goût : saveur des aliments...

L'éveil passe également par la découverte de son corps, notamment par la psychomotricité : pièces vastes, jardin, estrade, banc, toboggan, tapis, etc. Divers éléments donnent le désir de se mouvoir dans un souci de prise de risques « calculée ».

L'éveil culturel, à travers le livre, les comptines, la musique, et tout ce qui favorise la créativité (peinture, argile, modelage, etc.) permet l'ouverture sur le monde.

L'enfant va découvrir, jouer, expérimenter, dans le quotidien et par des activités. Nous essayons d'être vigilants à ne pas sur-stimuler l'enfant (il y a déjà beaucoup de stimulations dans le quotidien) et de favoriser l'expérimentation plutôt que les acquisitions et les apprentissages dirigés.

### *PAR LE JEU*

Parce que le jeu est l'activité principale de chaque enfant, quel que soit l'âge et qu'il est source de plaisir de découvertes et de partages, nous portons un grand intérêt aux jeux libres, car lorsque l'enfant joue spontanément, il imite son entourage, exprime ses émotions et développe ainsi son intelligence. C'est par les jeux aussi qu'il entre en contact avec autrui. Le but est alors de l'observer pour mieux le connaître et intervenir si nécessaire, ou alors rester en retrait, selon la situation.

### LES BÉBÉS : DE 3 À 15 MOIS ENVIRON

L'aménagement de l'espace (parc délimité par des barrières dans la salle de vie) permet à l'enfant d'être contenu et de tester ses capacités motrices en toute sécurité. Chaque jour une caisse de jeux, permettant de répondre à ses différents besoins, est mise à disposition. Elle varie chaque jour au niveau des couleurs, formes ou textures des jeux, mais d'une semaine à l'autre les caisses sont identiques.

### **LES BÉBÉS : DE 3 À 9 MOIS ENVIRON**

L'enfant découvre son corps et son environnement proche. Il est installé en sécurité dans un espace fermé aménagé (tapis, hochet, etc.), allongé sur le dos. Il peut évoluer à son rythme et jouer à côté d'autres bébés. L'adulte l'encourage, lui propose des temps de comptines, musique, jeux de mains en petit groupe, mais aussi privilégie les moments individuels.

### **LES BÉBÉS : DE 9 À 15 MOIS ENVIRON**

L'enfant commence à se déplacer (en rampant, à quatre pattes, en marchant), le champ d'exploration s'élargit en gardant l'adulte à portée de vue. Ses jeux consistent à tirer, pousser, remplir, vider, empiler.

### **LES MOYENS : DE 15 MOIS À 2 ANS ENVIRON**

L'enfant explore, manipule de plus en plus et a besoin de « patouiller ». L'aménagement de différents coins va permettre à l'enfant de jouer librement, seul ou en compagnie d'autres enfants : jeux d'imitation (dinette, docteur, déguisement, etc.), jeux de construction, coin calme avec des livres à disposition, etc. L'adulte présent se montre disponible et intervient de manière ponctuelle en fonction des sollicitations des enfants.

Des activités dirigées sont préparées et mises en place par l'équipe avec des règles et un cadre permettant à l'enfant de se structurer. L'enfant est libre d'y participer et de cesser l'activité s'il le souhaite (pâte à modeler, pâte à sel, semoule, peinture, jeux d'eau, jeux sonores, parcours de motricité).

### **LES GRANDS : DE 2 ANS À 3,5 ANS**

Les temps de jeu libres et dirigés vont s'articuler sur le même principe, mais avec plus d'échanges et de collaboration entre les enfants.

Dans les activités dirigées, des jeux plus élaborés concernant la motricité fine (perles, couture, découpage, collage, etc.) ainsi que la réflexion (loto, Memory, etc.) leur sont proposés.

Quel que soit l'âge de l'enfant, on souligne l'importance du droit à ne rien faire, ou tout simplement la possibilité de jouer sans support matériel pour laisser libre cours à l'imaginaire de l'enfant.

## **LE LANGAGE**

### **PLACE DU LIVRE, COMPTINES, CHANSONS**

Raconter, c'est offrir une histoire, rentrer dans l'imaginaire, inventer des mondes nouveaux, retrouver des émotions. C'est un moment de plaisir partagé (plaisir de l'histoire et de la lecture). C'est, quand l'enfant fait le lien entre une situation qu'il vit et ce qu'il a lu (ou vu) dans un livre, l'expérience d'un premier « acte de littérature ».

Quelques remarques et conduites à tenir qui nous semblent importantes

- La permanence du texte est rassurante pour l'enfant. Ne pas hésiter à raconter plusieurs fois la même histoire.
- Dire le texte et tout le texte (ne pas trahir l'auteur), c'est faire la différence entre conter et raconter.
- Préférer raconter des livres que l'on connaît déjà, afin d'avoir l'intonation juste et d'éviter les surprises.
- Ne pas interrompre une histoire commencée (l'histoire a un début et une fin), même si les enfants se sont éloignés !
- Laisser aux enfants la possibilité de se déplacer pendant une histoire. Ne pas les contraindre à l'écoute (respect des angoisses possibles, des résistances).
- Les mêmes idées valent pour les chansons lors de temps collectifs et comptines, plus individualisées.

### **LA CRÉATIVITÉ**

Penser un espace privilégié pour ce temps, c'est-à-dire une pièce sans va-et-vient, où les enfants sont peu nombreux et où ils ne sont pas dérangés dans leur concentration, où l'adulte est entièrement disponible.

Ce temps d'expression ne vise aucune démarche de communication. C'est donc respecter ce qui vient de l'enfant comme un temps pour lui et dont il ne sortira pas une œuvre pour quelqu'un.

À ce titre, les dessins, collages et peintures ne sont pas donnés après chaque séance. De même, aucun dessin n'est exposé dans la crèche. C'est un jeu précieux et privé pour l'enfant et qui ne suppose aucun commentaire, aucun jugement. La personne qui anime ce temps est dans cette disposition de ne rien dire à l'enfant pendant son temps d'expression ; elle n'est là que pour permettre que la situation puisse avoir lieu.

Quelques idées directrices à propos de la créativité :

- variété des supports : format, qualité, couleurs des feuilles, cartons
- positions variées : debout, chevalet, assis, autour d'une table....
- variété des instruments : crayons, pinceaux, tampons, bouchons...
- variété des matières : argile, semoule, peinture, craie, fusain....
- expression collective ou individuelle.

### **LE GOÛT : CUISINE, JARDINAGE**

Les goûts de l'enfant sont pris en compte tout en lui donnant le choix de changer d'avis et de goûter ce qu'il ne voulait pas la veille. Chaque matin, un jus de fruits

« maison » ou une tisane est proposée aux enfants pour la découverte de nouvelles saveurs et textures.

Dans chaque groupe, la composition des plats est présentée et expliquée aux enfants en fonction de leur âge : verbalisation, photos, présentation des ingrédients, etc. Des préparations culinaires simples peuvent être confectionnées par les enfants.

## **OUVERTURE VERS L'EXTERIEUR**

### ***LA MÉDIATHÈQUE***

Les enfants ne pouvant se rendre directement dans ses locaux, pour des raisons de sécurité et d'éloignement de la médiathèque, c'est la médiathèque qui vient à eux à travers l'intervention, deux fois par semaine, de deux bibliothécaires. Le choix des livres qu'elles amènent et lisent aux enfants, ou de ceux qu'elles laissent, est fait avec l'éducatrice de jeunes enfants afin de « coller » à la réalité des projets de la structure.

### ***L'ÉCOLE ET LE CENTRE DE LOISIRS***

C'est la suite logique de l'accueil en crèche. Sauf cas exceptionnel, il ne peut y avoir un accueil mixte entre l'école et l'EPE, ou le centre aéré maternel et la crèche. L'équipe s'est rendu compte que des allées et venues entre l'Espace Petite Enfance, où on est petits, et ces équipements destinés à des plus de trois ans, et où on est grands, posent des problèmes de repères et de place aux enfants qui vivent ces situations de façon très anxiogène.

La réflexion est en cours avec les parents au sein du conseil d'équipement pour savoir quels liens pourraient être tissés avec le centre aéré en premier lieu et avec l'école. Du fait de la distance et de l'intendance et organisation que cela demande, au détriment des autres enfants, il a été décidé de laisser aux parents la tâche de prendre contact avec l'école et d'accompagner leur enfant lors de sa première visite.

La collectivité, dans le cadre de sa politique globale et la mise en place d'un PEL (Plan Éducatif Local), se penche sur ce problème et l'équipe de l'Espace Petite Enfance est associée à la réflexion.